



ValDem info #46

Décembre
2022



Syndicat mixte de collecte et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois

www.valdem.fr



Edito



Thierry BOULAY
Président de ValDem

L'année 2023 marquera une ambition renouvelée en matière de collecte et de traitement des biodéchets.

Afin de répondre aux exigences réglementaires, mais surtout poursuivre les actions déjà engagées, ValDem va renforcer et diversifier ses politiques :

- Poursuivre la mise à disposition de composteurs individuels
- Encourager le compostage collectif de quartier, avec un accompagnement de l'association ATHENA
- Expérimenter la collecte des gros producteurs (entreprises, restaurants, établissements publics...)
- Proposer sur certains secteurs la collecte de biodéchets en apport volontaire

Vous trouverez également dans ce numéro, les nouveaux horaires des déchetteries. Nous avons souhaité capitaliser, pour les horaires d'été, sur notre expérience de juillet et août derniers et les nombreux retours positifs concernant cette adaptation estivale.

Pour le reste de l'année, les nouveaux horaires, établis en tenant compte des fréquences de visites et des volumes d'apports, ont été ajustés pour répondre aux besoins de nos populations.

Avec cette nouvelle organisation, l'ouverture annuelle des déchetteries augmente de 1180 heures.

Comme tant d'autres, nos actions sont aujourd'hui largement impactées par le renchérissement des coûts de l'énergie. Pour l'année 2022, et rien que pour la fourniture de gasoil, nous aurons dépensé 100 000€ de plus afin d'assurer la collecte.

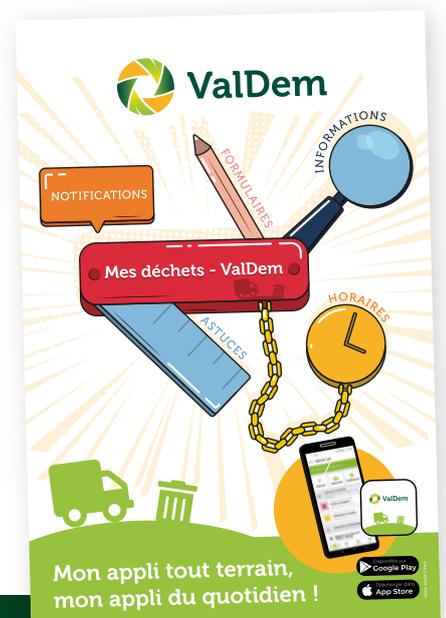
Cette augmentation qui s'inscrit certainement dans la durée, renforce notre volonté de trouver des solutions pour maintenir un service de qualité et la nécessaire maîtrise des coûts. Au seuil de l'an nouveau, les agents et les élus ValDem se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023.



Baromètre du tri

La mise en place des nouvelles consignes de tri a permis la valorisation de

27,5 %
de déchets en plus !



Mon appli tout terrain,

Mon appli du quotidien

Avez-vous téléchargé l'application mobile *Mes déchets - ValDem* ?

Notre dernière campagne met en lumière notre application mobile tout terrain : « Mes déchets - ValDem ». C'est l'appli indispensable à avoir dans son smartphone ! Véritable couteau-suisse numérique, l'appli vous permet d'accéder à toutes les infos qui vous concernent. Activez les notifications pour ne jamais oublier de sortir votre bac.

L'application est gratuite et disponible sur App store et Google play.



Inscrivez
-
vous !



Nos éco-ateliers sont gratuits

Pour participer à ces ateliers, l'inscription est obligatoire au **02 54 89 41 17** ou sur **www.valdem.fr** dans l'agenda.

Ateliers animés par Lénaïg LE NEN, éducatrice à l'environnement pour l'association ATHENA

► Samedi 4 février à FORTAN

Fabrication de savons

9h30-12h

Passez au solide ! Utiliser des savonnettes permet de réduire drastiquement la production de déchets plastique (fini les bouteilles de gel douche !) Ici découvrez le principe de la saponification à froid, une méthode simple pour faire son savon soi-même.



► Samedi 11 mars à ST FIRMIN DES PRÈS

Compostage

14h-15h30 et 16h-17h30

Composter, c'est facile ! Mais cela demande tout de même quelques connaissances pour réussir à produire un beau compost. Qu'est-ce qu'on y met exactement ? Doit-on brasser le compost ? Que faire si le composteur est trop humide ? Comment utiliser le compost ? Autant de questions qui trouveront leurs réponses lors de cet atelier.



► Samedi 1^{er} avril à FRÉTEVAL

Jardinage au naturel

14h- 16h

Comment nourrir, soigner, entretenir son jardin tout en respectant l'environnement ? Cet après-midi sera l'occasion de découvrir des techniques de jardinage au naturel : paillage, broyat, purin et plein d'autres astuces !



► Samedi 3 juin à VILLEMARDY

Petit-déjeuner zéro-déchet

14h-15h30 et 16h-17h30

Le repas le plus important de la journée peut vite devenir le plus producteur de déchets ! Vous découvrirez des astuces pour savourer un petit déj' zéro déchet et vous testerez quelques recettes faciles et rapides à réaliser.



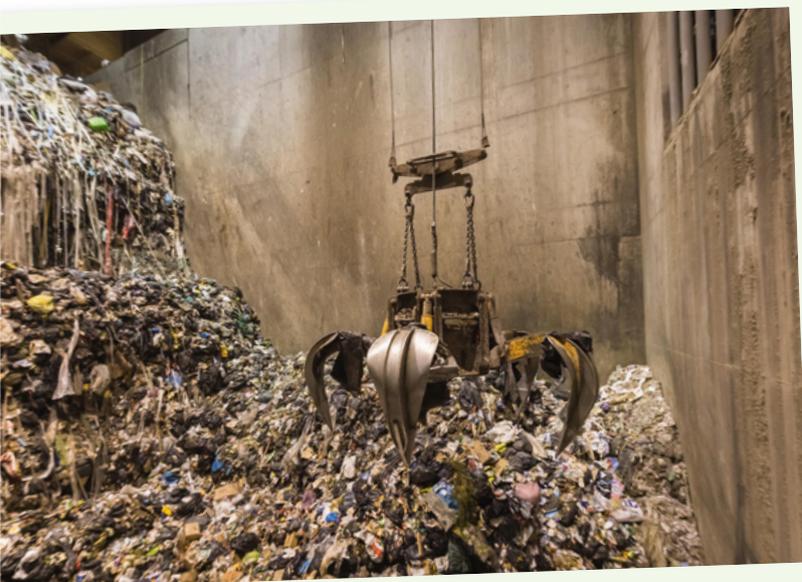
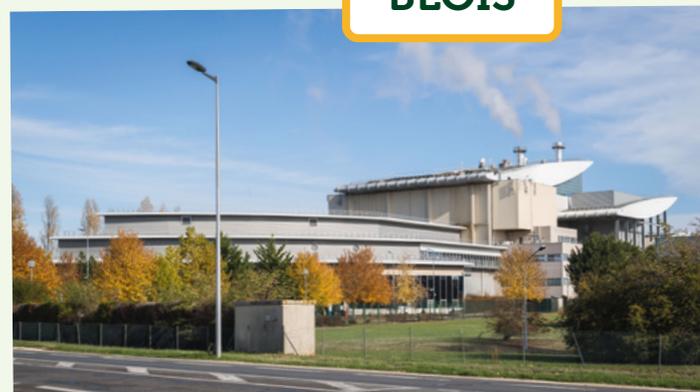


Que deviennent les ordures ménagères après la collecte ? Certains se posent la question, d'autres n'y pensent même pas... et pourtant, elles ne disparaissent pas comme par magie !

Après la collecte, les ordures ménagères sont transportées en semi-remorques vers l'usine Valcante à Blois. Cette unité de valorisation énergétique appartient à ValEco, le syndicat interdépartemental de collecte et traitement des déchets, auquel ValDem a transféré sa compétence « traitement des déchets ». L'usine est exploitée par SUEZ, dans le cadre d'une délégation de service public.



BLOIS



DÉFINITION

La délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service.

Une fois arrivés à destination, les déchets sont déversés dans une fosse, où un grappin les déplace progressivement dans le four.

Il y a deux fours fonctionnant en continu 24h/24 et 365 jours/an. Chaque four traite plus de 5,5 tonnes de déchets à l'heure soit **95 000 tonnes au total** par an.

➔ Pour son territoire, ValDem a collecté **9 163 tonnes d'ordures ménagères** en 2021

Les résidus de combustion des déchets, appelés les **mâchefers**, sont valorisés en sous couche routière. Les gros éléments ferreux sont retirés par un crible et partent pour une valorisation matière.

Des **chaudières** permettent de récupérer l'énergie de la combustion des déchets. La vapeur produite passe dans un groupe turbo-alternateur ce qui permet de produire à la fois de l'électricité et d'alimenter en chauffage deux réseaux de chaleur

permettant de chauffer l'équivalent de 10 000 logements : l'hôpital de Blois, des écoles, une piscine, des logements et certains bâtiments publics.

Ce double procédé s'appelle la **cogénération**. Le site consomme 30 % de l'électricité produite et le reste est revendu sur le réseau électrique.

L'incinération des déchets produit aussi des fumées qui sont traitées et analysées en continu par des analyseurs installés sur les cheminées. Ils permettent de suivre en permanence la performance environnementale du site. Des laboratoires indépendants effectuent par ailleurs un grand nombre de mesures durant l'année, pour vérifier que l'activité de Valcante respecte les seuils prévus par la réglementation.

Ainsi, grâce à l'usine Valcante, les déchets du territoire servent à produire de l'électricité et de la chaleur. Les déchets sont donc ici transformés en énergie. C'est ce qu'on appelle la **valorisation énergétique des déchets**.



Calendrier des collectes



Bac bordeaux

Toutes les semaines



Bac jaune

Tous les 15 jours
en semaine A ● **en vert**
ou B ○ **en blanc**



Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte, poignée côté rue et rentrés une fois collectés

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Coulommiers-la-Tour	Crucheray	Azé	Morée	Areines
Selommes	Gombergean	Danzé	St Jean-Froidmentel	Authon
St-Ouen Centre, La Plaine, La Folie	Huisseau-en-Beauce	Épuisay	St Hilaire-la-Gravelle	Beauvilliers
St-Ouen écarts	Lancé	Fortan	Vendôme 1	Busloup
Les Grouets, Les Fontaines	Marcilly-en-Beauce	Haie-de-Champ	Vendôme 2	Faye
La Goupillerie, Les Rochettes	Nourray	La Ville-aux-Clercs	Vendôme 5	Fréteval
La Jousseinière, Villeporcher	Périgny	Lisle		La Bosse
Route de Danzé, Les Essarts	Pray	Lunay		La Chapelle-Enchérie
Les Madeleines, Pierrefrite	St Amand-Longpré	Mazangé		Lignières
Le Grand Mortier, Nioche	Ste Anne *	Pezou		Meslay
Les Belletenteries, Poiriers	Thoré-la-Rochette	Rahart		Moisy
Vendôme 3	Tourailles	Romilly-du-Perche		Naveil *
Vendôme 4	Villemardy			Renay
Vendôme 6	Villerable			Rocé
	Villoromain			St Firmin-des-Près
	Villiers-sur-Loir			St Gourgon
	Villiersfaux			Viévy-le-Rayé
				Villethiou
				Villeporcher
				Villetrun

* Attention
La rue de Touraine à St Anne et le lieu-dit Montrieux à Naveil sont collectés le mardi, **semaine B**



MODE D'EMPLOI

- Même jour de collecte pour les bacs bordeaux et jaunes
- Bac jaune collecté en **semaine A** pour les communes **en vert**
- Bac jaune collecté en **semaine B** pour les communes **en blanc**

2023

● **en vert : Semaine A**

○ **en blanc : Semaine B**

JANV. 2023	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 2024
D 1	M 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1	M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	L 1
L 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2
M 3	V 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3
M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4
J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5
V 6	L 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6
S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7	L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7
D 8	M 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8
L 9	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9
M 10	V 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10
M 11	S 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11
J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12
V 13	L 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13
S 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14	L 14	J 14	S 14	M 14	J 14	D 14
D 15	M 15	M 15	S 15	L 15	J 15	S 15	M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15
L 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16	S 16	L 16	J 16	S 16	M 16
M 17	V 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17
M 18	S 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18
J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19
V 20	L 20	L 20	J 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20
S 21	M 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21	L 21	J 21	S 21	M 21	V 21	D 21
D 22	M 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22
L 23	J 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23	M 23	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23
M 24	V 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24
M 25	S 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25
J 26	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26
V 27	L 27	L 27	J 27	S 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27
S 28	M 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28
D 29	M 29	M 29	S 29	L 29	J 29	S 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29
L 30	J 30	J 30	D 30	M 30	V 30	D 30	M 30	S 30	L 30	J 30	S 30	M 30
M 31	V 31	V 31	L 31	M 31	S 31	L 31	J 31	D 31	M 31	S 31	D 31	M 31

↪ Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain

VENDÔME



Colonnes à verre

→ Apport volontaire

Retrouver l'emplacement de toutes les colonnes à verre sur l'appli **Mes Déchets - ValDem**



LA COLLECTE DES HABITATS COLLECTIFS DE VENDÔME

	LUNDI	JEUDI
Bac bordeaux	TOUTES LES SEMAINES	
Verre		SEMAINE B
Bac jaune	SEMAINE A	SEMAINE A
	SEMAINE B	SEMAINE B

VENDÔME HYPER CENTRE

Bac bordeaux

2 fois/semaine
LUNDI ET JEUDI

Bac jaune

1 fois/semaine
JEUDI

Déchetteries et Plateforme déchets verts

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Danzé Les poulinières	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30	7h30 - 13h30
Morée ZA La Varenne	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30		7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Naveil ZA La Bouchardière	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h	14h - 17h		14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
St-Amand Rue de la gare	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
St-Ouen Rue Roger Salengro	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Selommès Rue des Prasles	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30		8h - 12h30		8h - 12h30	7h30 - 13h30
Vendôme et plateforme déchets verts ZI Sud - Allée Louis Renault	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	* 9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30				
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30				

* **NOUVEAU 8h - 9h** : créneau réservé aux dépôts des professionnels munis de leur carte d'accès

Tous les sites sont fermés les jours fériés



Le tri à la source des biodéchets bientôt une obligation

La Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire, AGEC, impose aux collectivités de proposer des moyens de tri à la source des biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024. Tous les ménages devront donc disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables, comprenant à la fois les déchets verts de jardin et les déchets alimentaires.

Un réseau de composteur collectif

C'est pour cela que ValDem poursuit le développement de son réseau de composteurs collectifs. Un composteur de quartier ou en pied d'immeuble permet à des personnes ne pouvant pas composter leurs biodéchets à titre individuel de le faire de manière collective.

12 sites de compostage partagé sont déjà en fonctionnement sur le territoire, et 4 autres seront installés au Printemps prochain.

Pourquoi composter entre voisins ?

Ils témoignent

Gilles,
utilisateur d'un composteur en pied
d'immeuble dans une résidence privée
à Vendôme

“ Pendant le confinement, j'avais installé un composteur de moi-même, mais la mobilisation des voisins n'était pas vraiment là. On était un trop petit groupe de propriétaires. Puis on a rencontré Sandie, et l'accompagnement s'est mis en place.

On a signé une convention avec ValDem et le syndicat de copropriété, qui nous a suivi dans la démarche.

On a des rendez-vous tous les mois, c'est vivant. Parfois pour des brassages de compost, ou des réunions café, des distributions, des rappels de bonnes pratiques.

Cet accompagnement est indispensable pour réussir la démarche de compostage partagé. La dimension sociale est aussi importante, nous vivons des moments de cohésion dans l'immeuble, avec des personnes isolées à qui ça permet d'avoir des rendez-vous réguliers.

Récemment, nous avons même planté des arbres fruitiers dans le parc, et pour la suite du projet, nous souhaitons installer un récupérateur d'eau pour arroser les plantes du parc de la résidence.

Aujourd'hui, un an après l'installation, c'est la première récolte de compost, et on va pouvoir l'utiliser pour nos fleurs sur nos grandes terrasses fleuries. ”



ValDem vend aussi des composteurs individuels à prix subventionnés, depuis plusieurs années. En ce moment, en raison de la pénurie de bois, **ValDem vend des composteurs en plastique recyclé de 340 L.**

À venir chercher au syndicat ValDem sur présentation d'un justificatif de domicile. **20€ en chèque ou en espèces, pas de carte bancaire.**



Marie-Thérèse,
utilisatrice d'un composteur
de quartier à Thoré la Rochette

“ J'ai une maison avec un jardin, mais comme j'habite seule, je produis peu de déchets. Cela ne m'intéressait pas d'avoir un composteur pour moi toute seule, mais je trouvais dommage de devoir jeter mes épluchures à la poubelle. Ce n'est pas écologique ! Depuis l'installation en juillet, dès que mon seau est plein je vais le vider au composteur près de chez moi. C'était bien pratique quand j'ai fait des confitures cet été. Aujourd'hui je mets beaucoup moins de déchets dans ma poubelle, et je sors moins mon bac bordeaux, seulement une fois par mois environ. Quand le compost sera mûr, je pourrai le mettre dans mon jardin sur mes bordures de chemin fleuries. ”

Cette démarche vous intéresse ? Venez visiter un site de compostage partagé à Vendôme le samedi 1^{er} avril à 11h. Autour d'un café, découvrez comment fonctionne une aire de compostage collectif et apprenez à utiliser le compost !

Inscription au 06 24 19 92 54 ou par mail à compost@asso-athena.fr





Une expérimentation de collecte pour les gros producteurs

En janvier, ValDem entame une expérimentation de collecte séparée des biodéchets de gros producteurs. 7 volontaires participent à cette expérimentation, aussi bien des structures de restauration collective privée et publique, des restaurants d'entreprises que des établissements de santé.

Pendant 6 mois, ils vont devoir trier leurs déchets alimentaires, soit les restes de préparation et les restes de repas non emballés, séparément des ordures ménagères.

Pour ce faire, ValDem met à disposition des bacs de collecte, qui seront collectés une fois par semaine, par ses services. Les biodéchets collectés seront compostés sur une unité de compostage industrielle agréée au compostage de déchets alimentaires.

Cette expérimentation qui a pour intention de se mettre en conformité avec la loi imposant le tri à la source des biodéchets, devra nous permettre de répondre à plusieurs objectifs.



Sensibiliser les gros producteurs sur la réduction du gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire est le premier responsable de la production de biodéchets qui pourraient être évités.



Évaluer les quantités produites

Savoir quelles quantités de biodéchets sont produites par ces producteurs, nous permettra d'estimer les tonnages pour une éventuelle généralisation de collecte séparée.



Connaitre le contenu exact des biodéchets triés

Découvrir ce qui est jeté exactement pour envisager un mode de traitement adapté : compostage ou méthanisation.



Estimer les coûts de collecte

Combien coûte la création d'un service de collecte séparée de biodéchets ?



Étudier la généralisation d'une collecte séparée à l'ensemble des gros producteurs

Est-ce envisageable de proposer une telle collecte sur notre territoire ?

Rendez-vous au prochain numéro du ValDem Info pour connaître les premières conclusions de cette expérimentation.





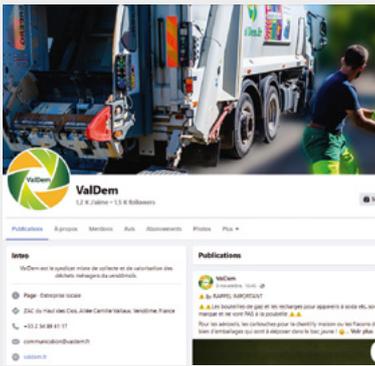
Restez connectés !

Pour suivre toute l'actualité du Syndicat ValDem, plusieurs solutions :



La page Facebook
Val.dem41

Photos, événements, infos de dernière minute, nous relayons toute l'actualité du syndicat. Très pratique pour suivre l'actualité en temps réel !



La newsletter

Une fois par mois, recevez toute l'actualité du syndicat et bien plus encore directement dans votre boîte mail : événement à venir, partenariats, conseils pour réduire ses déchets et articles de fond...

Pour vous abonner, rendez-vous sur notre nouveau site internet www.valdem.fr, en bas de la page d'accueil.



Le site internet
www.valdem.fr

Vous y trouverez toutes les infos utiles sur le fonctionnement du syndicat et les services proposés : mémo du tri, horaires des déchetteries, parcours des déchets... Mais vous pouvez aussi vous inscrire à nos ateliers en ligne, suivre l'agenda des événements, lire des articles, télécharger des documents, nous contacter...



Application mobile :
Mes déchets – ValDem

L'appli officielle du syndicat ValDem !

Elle donne toutes les informations utiles au tri et à la collecte de vos déchets, en fonction de votre adresse : planning personnalisé de collecte, position des points de collecte de proximité, horaires et informations pratiques sur les déchetteries, consignes de tri et bien plus encore.

Recevez des notifications de rappel de sortie de vos bacs, des annonces d'événements mais également des conseils, trucs et astuces pour réduire vos déchets !

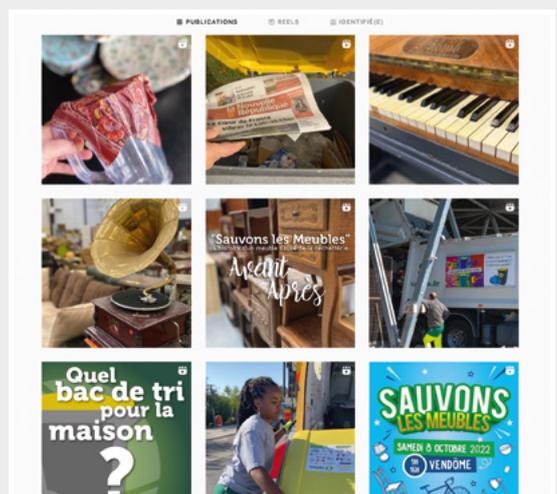


Le compte Instagram
valdem_41

Nouveau

ValDem est maintenant sur Instagram !

Depuis le mois de septembre, ValDem est actif sur Instagram et publie des actualités, tutos, vidéos des coulisses ou encore des astuces !



ValDem

ZAC du haut des Clos, Allée Camille Vallaux
41100 VENDÔME
02 54 89 41 17 – secretariat@valdem.fr